

# Prise de rendez-vous en un clic !



Toute entreprise peut faire appel à nos services pour organiser le check-up de ses collaborateurs

Une fois la convention signée :

1. Vos collaborateurs sont invités à prendre rendez-vous sur notre plateforme d'inscription en ligne.
2. Ils y choisissent la date, l'heure et le centre qui leur conviennent le mieux (Bruxelles-Woluwe, Mons, Namur, Liège, Bruges-Sijsele, Anvers)\*.
3. Ils complèteront leur questionnaire médical-diététique à amener le jour de la visite.
4. Un rapport confidentiel leur sera envoyé directement à leur domicile.

Durée moyenne : de 1h30 à 2 heures

Le check-up étant préventif, il ne se substitue pas au rôle du médecin traitant.

\* nos centres disposent d'un parking privé



CESI asbl  
Avenue Konrad Adenauer 8  
1200 Bruxelles  
Tél. 02 771 00 25  
gestiondesrisques@cesi.be

[www.cesi.be](http://www.cesi.be)

## Offrez un check-up à vos collaborateurs



**Renforcez la politique de santé  
préventive de votre entreprise**

# Des collaborateurs en bonne santé

# Une entreprise performante

# Le contenu du check-up

## Des bienfaits pour vos travailleurs :

- ✓ Le check-up est une opportunité de faire une mise au point sur leur état de santé général.
- ✓ Il détecte précocement les premiers signes d'une éventuelle maladie et favorise une prise en charge rapide.
- ✓ Il sensibilise à l'importance d'adopter un mode de vie plus sain ce qui améliorera leur qualité et durée de vie.

## Des bienfaits pour votre entreprise :

- ✓ En prenant soin de vos employés, vous renforcez leur motivation et leur implication. Ils seront plus efficaces et plus épanouis.
- ✓ Vous renforcez la performance de votre entreprise.
- ✓ Vous atténuez les effets néfastes découlant des absences ou départs prématurés au sein de votre entreprise.
- ✓ Vous offrez à vos collaborateurs un avantage extra légal.

Le check-up permet de prévenir tout changement ou symptôme inhabituel, ou au contraire, de détecter des anomalies chez des personnes ne présentant pas de manifestations particulières.

Le check-up comprend, en fonction du bilan :

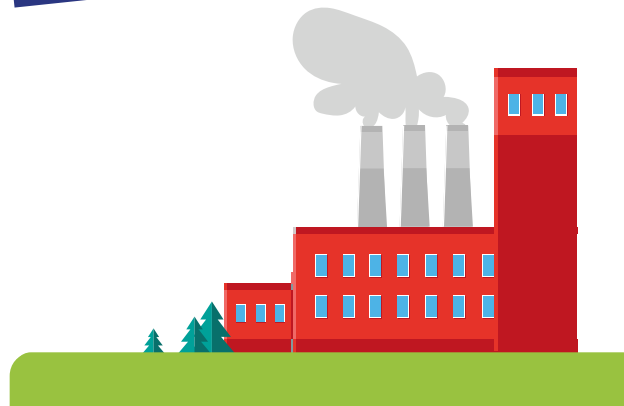
- Une anamnèse et examen clinique général,
- Une analyse d'urine,
- Une prise de sang suivie d'un petit déjeuner,
- Un examen de la fonction cardiaque : ECG au repos et à l'effort,
- Un examen de la fonction respiratoire,
- Un examen ORL,
- Un examen de l'acuité visuelle,
- Un examen de l'audition,
- Une vérification de la mise à jour des vaccins,
- Un rapport de synthèse (médical),
- Une analyse du questionnaire diététique post-consultation.



LE CHECK-UP PEUT S'INSCRIRE  
DANS LE CADRE DE VOTRE PLAN  
CCT 104 DE GESTION DES ÂGES



VOUS AIDEZ VOS TRAVAILLEURS À  
DEVENIR ACTEUR DANS LA PRISE  
EN CHARGE DE LEUR SANTÉ



VOTRE COLLABORATEUR SERA ACCUEILLI  
CHALEUREUSEMENT PAR NOTRE ÉQUIPE  
COMPOSÉE D'UN MÉDECIN  
SPÉCIALISTE ET D'UNE ASSISTANTE